

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU VENDREDI 25 MARS 2022

PRESENTS : Angélique EULOGE, Cécile MARTINEAU, Sylvie BLANC, Annie SOUSSIEUX, Mady ESCUYER, Geneviève FONTIN, Michel LAUFERON, Gérard MICHEL,

ABSENTE EXCUSEE : Patricia GALANTINI pouvoir à Gérard MICHEL

SECRETAIRE DE SEANCE : Geneviève FONTIN

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Angélique EULOGE à 15H30.

1 – PASSAGE A LA NOMENCLATURE M57 :

Mme la Présidente expose au Conseil Municipal que la nomenclature budgétaire et comptable M57 est l'instruction la plus récente du secteur public local. Ce référentiel M57 sera généralisé à toutes les catégories de collectivités locales au 1er janvier 2024.

Elle propose d'anticiper cette modification de nomenclature et d'effectuer cette transition au 1er janvier 2023 pour le budget du CCAS. Elle précise que Madame la Responsable du Service de Gestion Comptable de Sisteron a donné son accord en date du 17/03/2022. Approuvé à l'unanimité

2 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021 :

Le compte de gestion a été approuvé à l'unanimité

3 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 :

Lecture a été faite du compte administratif, Madame Angélique EULOGE ne participe pas au vote. Les autres membres approuvent à l'unanimité le compte administratif.

4 – AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2021 :

Le résultat de clôture de l'exercice 2021 s'élève à 2 798,01 € ; il est reporté en recette fonctionnement au compte 002 sur l'exercice 2022. Approuvé à l'unanimité.

5 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 :

Recettes = 13 648,01 €

Dépenses = 13 648,01 €

Budget équilibré. Approuvé à l'unanimité.

6 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Il a été décidé à l'unanimité l'attribution des subventions suivantes :

- Association Départementale des RESTAURANTS du CŒUR- Les Mées	70.00 €
- Secouristes Protection Civile Intercommunale – Saint-Auban	65.00 €
- Secours Populaire Français – Digne-les-Bains	65.00 €
- ADMR – Volonne	150.00 €
- Association LIGUE CONTRE LE CANCER – Digne-les-Bains	100.00 €
- Association Point Rencontre – Château-Arnoux	100.00 €
- Croix-Rouge française – Digne-les-Bains	150.00 €
- Association française des sclérosés en plaques – Blagnac	50.00 €
- Amis de la région de Rivne – Sisteron (Aide aux Ukrainiens)	150.00 €

Les subventions seront versées aux associations qui auront fournies leur bilan comptable et financier de l'année écoulée et qui auront souscrit au contrat d'engagement républicain conformément au décret n° 2021-1947 du 31/12/2021 et à l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12/04/2000.

7 – QUESTIONS DIVERSES :

- Il a été demandé auprès de la mairie des logements libres à mettre à disposition des Ukrainiens : la mairie ne dispose d'aucun logement libre.
- Madame PLANQUES est de retour sur la commune : Mme Angélique EULOGE et Madame Sylvie BLANC lui rendront visite pour lui remettre son colis de fin d'année.
- Une demande d'aide sociale auprès du département a été faite pour une personne en foyer médicalisé.
- Madame MARTINEAU Cécile ne coud plus les kits naissance.

La séance est levée à 17h20